

Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le

ID : 031-213105612-20181219-2018_29-DE

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE IX

CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE
DE
L'UNION
6 bis avenue des
Pyrénées
BP 39
31240

☎ 05.62.79.86.16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres

- en exercice : 17
- présents : 12
- ayant pris part au vote : 16
- procurations : 4

L'an deux mille dix-huit et le 18 décembre à 18 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de L'UNION se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sur convocation régulière en date du 13 décembre, sous la présidence de Madame Isabelle GODEAS, vice-Présidente.

Etaient présents : MME ISABELLE GODEAS, M YVAN NAVARRO, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, MME MONIQUE GUEDES, MME NADINE MAURIN, M. JEAN-PAUL MAUVEZIN, M. ANDRE DA PONTE, MME MARIE BIRE, MME RENEE HUMEAU, MME MONIQUE BEZOS, MME RAYMONDE CORBON, MME ISABELLE DIAZ.

Etaient absents ayant donné procuration : M. JOËL FEULLERAT (Pouvoir donné à MME ISABELLE GODEAS), MME CHRISTIANE FARRUGIA (Pouvoir donné à MME RENEE HUMEAU), MME MICHELE CHAVE (Pouvoir donné à M YVAN NAVARRO), MME ELISABETH ATTELAN (Pouvoir donné à MME NADINE MAURIN),

Était absent excusé : M. MARC PERE,

DÉLIBÉRATION 2018/29

Objet : Avenant à la convention cadre de partenariat avec le CHU de Toulouse (Gérontopôle)

Madame la Vice-Présidente rappelle aux membres du Conseil d'Administration que par délibération en date du 19 décembre 2017, la Commune de L'Union et le CCAS a approuvé la signature d'une convention de partenariat avec le CHU de Toulouse (Gérontopôle). La complémentarité des actions mises en œuvre dans ce partenariat a permis aux personnes âgées une prise en charge globale et une meilleure connaissance des dispositifs proposés par la collectivité pour prévenir la dépendance.

Cette action étant toujours en cours et le CHU de Toulouse (Gérontopôle) n'ayant pas terminé ses consultations, Madame la Vice-Présidente vous propose de renouveler cette convention par voie d'avenant pour l'année 2019.

Décision

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente, après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 19/12/2018

Reçu en préfecture le 19/12/2018

Affiché le 19 DEC. 2018

ID : 031-213105612-20181219-2018_29-DE

Décide :

A l'unanimité,

- D'autoriser Madame La Vice-Présidente à signer l'avenant à la convention cadre de partenariat avec le CHU de Toulouse (Gérontopôle) pour son renouvellement pour l'année 2019.

*Pour copie conforme,
La Vice-Présidente,
Isabelle GODEAS,*

- Transmis le
- Affiché le

19 DEC. 2018

19 DEC. 2018

